

# Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre la douleur, la lutte contre les maladies orphelines et la réflexion sur l'adaptation des médicaments et des soins au vieillissement de la population, Paris le 20 novembre 2003.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de m'associer au bicentenaire de l'Académie nationale de Pharmacie. Depuis la création par Parmentier et Vauquelin de la Société de Pharmacie de Paris, les membres de votre prestigieuse institution ont apporté une contribution décisive aux progrès remarquables de la chimie, de la biologie et de la thérapeutique. Votre Académie, qui a publié et diffusé les travaux de vos illustres prédécesseurs, peut s'enorgueillir d'avoir favorisé la découverte d'une gamme très riche de substances chimiques et de principes actifs médicamenteux. Ils ont fait reculer la souffrance et la maladie et demeurent au cœur de la pharmacopée moderne.

Par les débats scientifiques, juridiques et éthiques auxquels elle se consacre désormais, l'Académie nationale de Pharmacie fait partager les avancées des connaissances scientifiques au plus grand nombre. En irriguant de ses compétences et de sa sagesse de nombreuses instances officielles, elle contribue à éclairer les décisions des pouvoirs publics dans les domaines de la santé publique et de la sécurité sanitaire.

Je rends hommage à son dynamisme ainsi qu'à sa volonté de toujours placer son autorité scientifique et morale au service de la santé de nos concitoyens.

Pour son bicentenaire, je forme le vœu que votre Académie demeure ce lieu de mémoire et de savoir résolument tourné vers l'avenir.

Trois thèmes me paraissent justifier une réflexion approfondie de l'Académie aujourd'hui. Je pense d'abord à la lutte contre la douleur. Grâce à une meilleure prise de conscience collective et aux efforts conjugués des professionnels de santé, elle a accompli, ces dernières années, de grands progrès. Néanmoins, la douleur des enfants m'apparaît encore insuffisamment prise en charge, notamment par insuffisance de thérapeutiques adaptées.

Je veux insister également sur la situation des nombreuses personnes atteintes de maladies orphelines. Le Gouvernement prépare un plan stratégique de santé publique destiné à améliorer la recherche et les traitements. Votre contribution à ces travaux sera précieuse.

Enfin, le vieillissement de la population appelle une réflexion approfondie sur les prescriptions, l'observance des traitements, l'adaptation des médicaments au métabolisme des personnes âgées ainsi que sur les conséquences des interactions médicamenteuses. Riche de son expérience, l'Académie nationale de Pharmacie dispose de la diversité des compétences nécessaire à des travaux de qualité en la matière. Les pouvoirs publics seront très attentifs à ses propositions.

Je vous remercie.